MÉMO TRI

TRIONS ENCORE PLUS
Maintenant et pour de bon !

DÉCHETS ALIMENTAIRES



Épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas (viande, os, poissons, arrêtes, croûtes de fromage, pain etc.), café (dosette et filtre), thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, fleurs fanées, cendres.

* sacs compostables disponibles en mairie et bioseau à demander à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault



100% COMPOSTÉS

✗ pas dans un sac en plastique !

✓ dans un sac compostable "OK Compost" *, un sac kraft ou du papier journal



colonne avec badge d'accès

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS



SE TRIENT À 100%



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME PETITS



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, cahiers, bloc notes, impressions, courriers, enveloppes, livres.

✓ en vrac, non emboîtés, bien vidés, avec bouchons, pas besoin de les laver



colonne

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

✓ bien vidés



100% RECYCLABLES



Bouteilles, flacons, bocaux et pots



colonne



9 déchèteries à votre service **pour vos déchets occasionnels :** végétaux, bois, cartons, déchets chimiques, appareils électriques...

ORDURES MÉNAGÈRES





100% ENFOUIS, NON VALORISÉS, DE PLUS EN PLUS TAXÉS

LE PEU QUI RESTE APRÈS LE TRI

Litière, couches, mégots, vaisselle et verres cassés, coquillages, petits objets en plastique...

✓ dans un sac fermé 50 litres max.



colonne avec badge d'accès

CONTACTS

Collecte des colonnes à déchets alimentaires

Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault
04 67 57 65 63
cc-vallee-herault.fr

Collecte des autres colonnes et déchèteries, infos, conseils, tri

Syndicat Centre Hérault
04 67 88 18 46
syndicat-centre-herault.org

Syndicat Centre Hérault — CITEO

À ANIANE

MON TRI S'ADAPTE *je l'adopte !*

LE POINT TRI DE PROXIMITÉ REMPLACE LES BACS





UNIS ET ENGAGÉS AVEC VOUS POUR RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS DÉCHETS.

VALLÉE DE L'HÉRAULT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES — Lodévois & Larzac Communauté de Communes — Salagou Cœur d'Hérault Communauté de communes du CLERMONTAIS — Syndicat Centre Hérault

POURQUOI VOTRE TRI S'ADAPTE ?

DES ÉQUIPEMENTS DE TRI ADAPTÉS EN FONCTION DE VOTRE LOGEMENT

Le système mixte de collecte (point tri de proximité en centre bourg et bacs en secteur pavillonnaire) permet de maîtriser les coûts et d'offrir des solutions adaptées selon le logement, en tenant compte des contraintes d'accessibilité des véhicules de collecte et de stockage des bacs individuels.

MAÎTRISER LES COÛTS DE GESTION ET AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE TRI ET DE VALORISATION : UN IMPÉRATIF ABSOLU !

OBJECTIF **Diviser par 2 nos déchets en 5 ans ! Nous n'avons pas le choix !**

Le coût de traitement des ordures ménagères (enfouissement sur le site de stockage situé sur notre territoire à Soumont) augmente chaque année. Il est de plus en plus taxé par l'État afin que chacun de nous trie davantage et permette le recyclage ou la valorisation.

Premiers résultats positifs sur les communes déjà équipées :
baisse de 20 % de la quantité des déchets enfouis

LES NOUVELLES BONNES HABITUDES À PRENDRE

LA COLLECTE EN POINT TRI DE PROXIMITÉ REMPLACE LES BACS INDIVIDUELS

- Vous déposez dans votre point tri de proximité quand vous voulez, **24h/24 et 7j/7** comme vous le faisiez déjà pour les emballages et papiers, le verre ainsi que les textiles et chaussures.
- Vous disposez de **badges d'accès** pour les colonnes à déchets alimentaires et à ordures ménagères. **Attention, appuie long (quelques secondes) pour allumer l'écran et débloquer la trappe.**



- **Plus besoin de stocker** vos bacs qui prennent de la place, ni de penser à les sortir pour la collecte.
- **Plus de propreté** dans votre commune et moins d'encombrement sur votre trottoir.
- **Plus de sécurité** pour les opérations de collecte et les agents.

LE SAVIEZ-VOUS ?

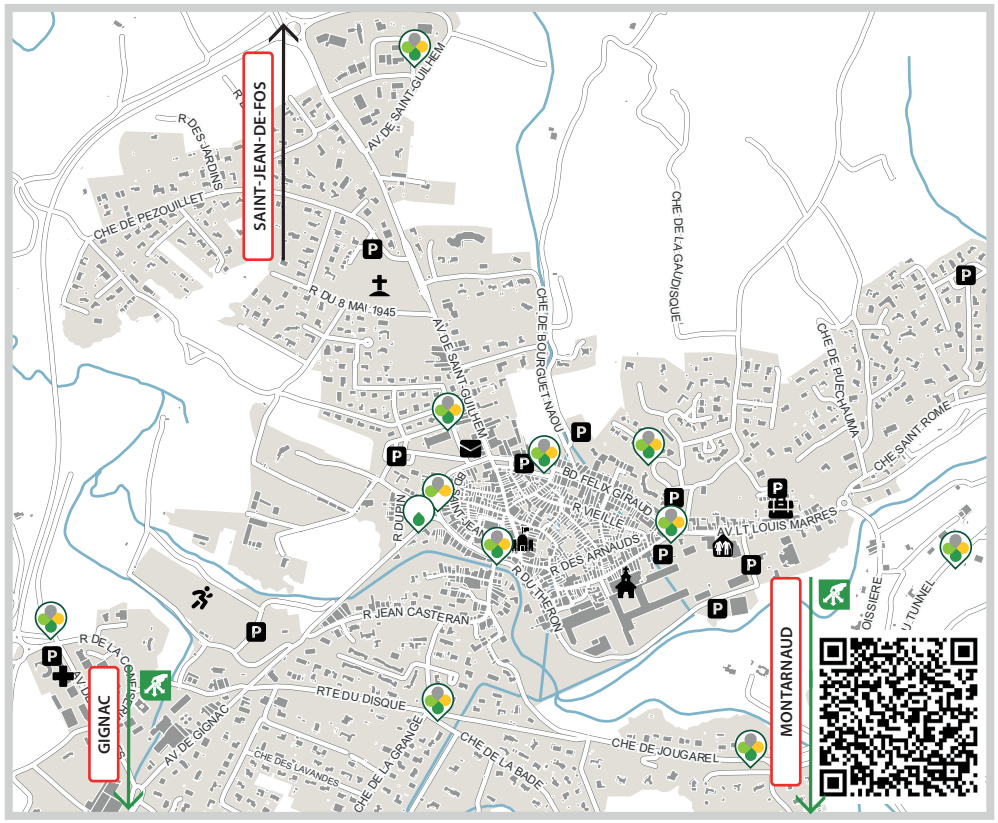
Parmi les ordures ménagères, on retrouve encore **70 % de déchets compostables, recyclables ou valorisables** qui n'ont rien à y faire !



Collecte en points tri de proximité



RETRAIT DÉFINITIF DES BACS :
lors de leur dernière collecte, semaine du 24 février 2025.



LÉGENDE

- Déchets alimentaires (accès par badge)
- Emballages et papiers
- Ordures ménagères (accès par badge)
- Emballages en verre
- Déchèteries les plus proches

- Mairie
- Église
- Cimetière
- Stade
- École
- Parking
- Poste
- Pharmacie
- EHPAD

EN TRIANT, VOUS PARTICIPEZ ACTIVEMENT À L'OBJECTIF : « ENFOUIR MOINS ET PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES »

☒ DÉCHETS AU SOL INTERDITS
= infraction au code de l'environnement
= passible d'une amende

☑ ENCOMBRANTS + CARTONS + VÉGÉTAUX → déchèterie